

Ordre du jour définitif

1. Formalités

1.1 Mot de Bienvenue

L'assemblée débute à 12h20.

1.2 Élection du bureau d'Assemblée Générale

Sarah Truffer et Marius Hofer sont élus au Bureau de l'AG sans opposition.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

2. Communications du comité

2.1 Année écoulée et projets en cours

1. Hausse des taxes : proposition par le Conseil d'États. La FEN s'est opposée notamment grâce aux médias et manifestations. Il y a eu également des conférences de presses. Le verdict est tombé fin octobre. Il n'y aura pas de hausse de taxes. Peut-être indexation à la hausse du coût de la vie.

2. Lutte contre la précarité des étudiants

3. Fête de l'UNI 2023

4. Fonds d'urgence

5. Projets internes notamment la Cafétéria

Pour les projets en cours, il y a notamment le problème de la cafétéria. Le rectorat nous a promis de mettre ça en place cette année. Il y a également la mise en place de la CORES. Ainsi que la révision du règlement en collaboration avec la commission du PATB. Le projet Gouttes d'or est également en cours.

La fête de l'UNI 2024 est prévue pour la dernière semaine avant les examens ! C'est notre grand projet en cours.

3. Budget 2024

3.1 Présentation

Marius Hofer présente les comptes en détail. Il y a très peu de changements au niveau du budget. Les sommes sont identiques ou similaires cette année.

Les deux grands changements sont la CORes. C'est une réunion visant à maintenir le contact entre les associations et la FEN. Le budget de 1000.- a été mis en place pour ces réunions. De plus, une indexation des salaires au coût de la vie pour les salariées, Sarah Truffer et Rachel Feratti.

Résultat final : -1307.-. Ce budget est négatif mais il ne faut pas avoir peur. Nous avons dépensé plus pour les personnes durant le COVID.

Budget fête de l'UNI : le budget n'est pas encore clair. Mais le but est de rentabiliser l'argent gagné et le réinvestir.

Préavis du budget : chaque représentant des ANE's et le Rectorat étaient présents pour le préavis du budget. Ils ont recommandé de l'accepter.

3.2 Discussion et questions

Pas de questions.

3.3 Adoption

Pas d'opposition. Le budget est adopté.

4. Comptes des ANEs

Les comptes ont été envoyés par mail. Il n'y a pas de questions sur les comptes.

5. Élections

5.1 Présidence : selon les statuts de la FEN, le comité s'organise librement. Actuellement, Marius Hofer est président. Le comité propose « d'élire » une coprésidence avec l'actuelle vice-présidente Sophie Wang. Il n'y a pas d'opposition à cette proposition.

5.2 Comité exécutif : Thierry Schifman libère son poste. Il était là depuis 3 ans qui gérait le dicastère du logement et des finances. Nous avons reçu une candidature de Monsieur Louis Renfer. Il est président de l'ANES depuis 2 ans et étudiant en faculté de sciences. Il a pour but d'aider les étudiants et les soutenir. La représentation étudiante lui tient à cœur ainsi que le recrutement au sein des commissions. Il s'est également engagé contre la hausse des taxes. Il est passionné par la vie au sein de l'Université.

Il maintiendrait la présidence de l'ANES. Il est certain de pouvoir endosser ces deux rôles. Concernant le dicastère, il est ouvert à toute proposition.

Louis Renfer quitte la salle pour les délibérations. Il a toujours fait bonne impression. Rien ne vient s'opposer à son élection. Pas besoin de voter pour l'élire car c'est la seule candidature. Il n'y a pas d'opposition dans la salle. Louis Renfer est élu. Le comité lui souhaite la bienvenue.

5.3 Commissions :

CIMIS : 1 poste.

AU : 2 postes -> FLSH et FS.

Pas de candidature à ce jour. La FEN va essayer de trouver des personnes.

5.4 Information Service Juridique

Sylvain Junod, actuel responsable, est indisponible durant 4 mois. Il ne souhaite pas quitter le comité. Il sera donc remplacé par Giorgia, en 3^{ème} année de Bachelor en droit. Elle connaît très bien Sylvain Junod. Elle pourra donc assurer son remplacement tout en bénéficiant de son soutien.

Il n'y a pas d'opposition dans la salle.

6. Divers

Madame Célia demande pourquoi les membres de l'organe de contrôle ne sont pas là. Certains sont malades et d'autres n'ont pas envoyé de représentants.

7. Apéro

8. Clôture

L'assemblée générale est clôturée à 12h51.